



**Le message du Coran
adressé aux Gens du
Livre**

Par

Khairy Saleh Gharib Shaarawy

Maître de conférences
Département des Études islamiques en Français
Faculté de langues et de traduction
Université de l'Azhar

2015

I- Introduction

Le Coran est le dernier Livre sacré révélé au Prophète Mohammad le dernier des Prophètes. Il nous rappelle de nombreuses données de la Bible puisqu'il mentionne fréquemment la Torah et l'Évangile. En effet, le Coran prescrit à tout musulman de croire aux Écritures antérieures¹. Il met l'accent sur la place prépondérante occupée dans l'histoire de la Révélation par les Envoyés de Dieu tels que Noé, Abraham, Moïse et Jésus, lequel occupe un rang particulier. La naissance de Jésus est présentée par le Coran tout autant que par les Évangiles comme un fait surnaturel. D'ailleurs, le Livre sacré de l'Islam, "*al-kitâb*", accorde à Marie une mention toute spéciale comme en témoigne la sourate XIX du Coran qui porte son nom. Cela indique clairement non seulement le respect envers toutes les religions révélées mais également la tolérance islamique envers les adeptes de ces religions².

¹ Le Coran, Sourate IV, verset ۱۳۶ :

"يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا آمِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَالْكِتَابِ الَّذِي نَزَّلَ عَلَىٰ رَسُولِهِ وَالْكِتَابِ الَّذِي
أُنزِلَ مِنْ قَبْلُ..."

« Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son Messager, au Livre qu'Il a fait descendre sur Son Messager et au Livre qu'il a fait descendre avant... »

² La position des non-musulmans dans l'Etat musulman a été étudiée par A. S. TRITTON, *The Caliphs and their non-Muslims subjects : a critical study of the covenant of Umar*, Londres, ۱۹۷۰, et par Antoine FATTAL, *Le statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth, ۲^{ème} éd. ۱۹۹۰. La littérature sur les diverses communautés non-musulmans est inégale et souvent basée sur des préjugés et des écritures orientalistes. Les recherches tendent à porter sur la religion et les Eglises plutôt que sur le vrai message



La tolérance religieuse ne peut pas être juste un simple concept intellectuel voire spirituel, mais une réalité devant se fonder sur des faits ; que dit vraiment le Coran à ce propos ? Quelle est la relation entre l’Islam et les autres religions révélées ? Autrement dit quel est le message coranique adressé aux Gens du Livre ?

En lisant attentivement le Coran, le chercheur trouve que ce Livre sacré a envisagé par beaucoup des versets la nature exacte des relations entre les musulmans et les membres des autres communautés religieuses. Le texte coranique a fait une large place aux religions monothéistes ; c’est pourquoi le Judaïsme et le Christianisme y occupent une place importante et elles partagent avec l’Islam la reconnaissance du patriarche fondateur Abraham, modèle du monothéisme. Raison pour laquelle, nous consacrons une partie de cette recherche aux valeurs religieuses qui sont partagées par le Judaïsme, le Christianisme et l’Islam. Car, ces trois religions monothéistes sont issues de la même source divine. Dans une autre partie nous allons montrer que, contrairement aux orientalistes, l’Islam n’est pas une religion isolée, ignorant superbement l’autre, celui que l’on nomme dans la Bible : Gentil ou païen¹. Au contraire, nous allons constater que

coranique adressé aux Gens du Livre. De là vient l’importance de notre recherche pour combler un vide dans les recherches académiques sur les relations entre l’Islam, le Judaïsme et le Christianisme.

¹ Gentils ou *gôïym* en hébreux sont habituellement traduit en français par « païens ». Ce terme désigne en général ceux qui n’appartiennent pas au peuple élu. Dans l’Ancien Testament ce terme désigne les non- juifs, mais par la suite les chrétiens l’utilisent dans le Nouveau =





l'islam est une religion primordiale et universelle qui unit l'ensemble des croyants monothéistes en donnant un statut spécifique aux Juifs et aux Chrétiens. Nous terminons cette recherche par le message coranique adressé aux Gens du Livre pour montrer la tolérance islamique en leur faveur.

Soulignons que notre recherche ne prétend pas se placer sur le plan historique, mais se limite à l'examen des éléments proprement religieux contenus dans les textes coraniques examinés. Notre méthode sera descriptive et analytique pour mettre en exergue les aspects communs et les valeurs partagées par tous les croyants monothéistes, à savoir les fins ultimes de la révélation divine.

Pour ce faire nous commençons par quelques définitions des termes coraniques nécessaires pour cette recherche. Tout d'abord, qu'entendons-nous par *Ahl al-kitâb*, *Banû Isra'îl*, *Yahûd*, *Nasara*, *islam* ?

Testament pour désigner les non chrétiens (MT. XVIII, 17). Cf. *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, éd. Brepols, 1987



II- Terminologie coranique concernant les Gens du Livre.

a) Les Gens du Livre :

Ce terme traduit l'expression coranique récurrente *ahl al kitâb*. Parfois, on traduit cette notion par les « Détenteurs de l'Écriture », expression qui revient une trentaine de fois dans le Coran. Elle désigne principalement ; mais pas exclusivement, les Juifs et les Chrétiens¹. Dans les recueils de la jurisprudence islamique

¹ Un autre groupe des croyants appelé par le Coran **Les Sabéens** « *Sābi'*, pl. *Sābi' ūn*, ou, nom collectif, *as-Sābi' ah* » (Coran, sourate II, verset ٦٢). Peuple cité par son nom dans le Livre sacré de l'Islam, à côté des Chrétiens, des Juifs et des Mages (les zoroastriens), comme possédant une religion révélée par Dieu. De nombreuses communautés religieuses, y compris certains rameaux du christianisme et des groupes indiens, ont été, à un moment ou à un autre, considérés comme étant ces fameux Sabéens. D'après les historiens des religions « Un groupe ethnique de Harran, au nord de la Mésopotamie, plus ou moins adepte d'une religion plongeant ses racines dans les anciennes religions babyloniennes, revendiqua à un certain moment l'appartenance au culte sabéen. Un certain nombre d'érudits célèbres, des mathématiciens en particulier, sont issus de ce peuple, parmi lesquels l'astrologue et homme de science Thābit Ibn Qurrā et l'alchimiste Jābir Ibn Hayyān. Les mandéens et les sabéens d'Irak ont parfois passé pour être les sabéens coraniques : on ne sait cependant pas avec certitude qui sont ou étaient les sabéens du Coran. Le fait même que tant de groupes ethniques se soient trouvés assimilés aux sabéens et qu'il soit très difficile de déterminer quel peuple le terme coranique désignait précisément, laisse à penser que le concept de « sabéens » constituait une porte ouverte à toute religion qui, après examen, répondait aux critères d'un culte sincère

on les appelle *ahl al- dhimma* c'est-à-dire un statut de « protection » accordé à *Ahl al-kitab* vivant en pays musulmans. Dès la rédaction de la « *Sahifa* » de Médine, que les penseurs musulmans appellent : « la première constitution écrite de l'histoire », les Gens du Livre ont été admis à participer à la vie publique musulmane. C'est surtout après le pacte conclu entre le Prophète et les chefs chrétiens de Najran que le statut de *dhimma* a commencé à être défini avec précision. Le traité signé avec les chrétiens du Sud de l'Arabie commence ainsi : ***Protection de Dieu et garantie du Prophète sur Najran et alentour***¹.

Ainsi les Juifs et les Chrétiens jouiront de beaucoup de droits dont la liberté de pratiquer librement leur culte, avoir leur propre code de statut personnel, le droit de ne pas participer à la guerre pour défendre les pays musulmans à condition de verser un tribut « *jizya* », et de

au Dieu unique. Cf. *Dictionnaire du Coran*, éd. Robert Laffont, Paris, ۲۰۰۷.

Pour se situer par rapport à ces diverses hypothèses, on retiendra uniquement quelques points essentiels. Tout d'abord, les *Sâbi'a* du Coran, cités aux côtés des croyants et avec les *Ahl al-Kitâb*, sont les fidèles d'une religion céleste, et formaient une communauté religieuse antérieure à l'Islam. Elle comprenait deux groupes importants : les Mandéens, secte judéo-chrétienne se réclamant de saint Jean Baptiste, et les Sabéens proprement dits cantonnés dans le Hurrân. Malgré que ces derniers semblent avoir dans leurs croyances des liens étroits avec les Zoroastriens et les Manichéens, ils avaient quand même un culte monothéiste, mais inférieure au monothéisme pur (*hanîfiyya*), qualité spécifique des vrais croyants et de ceux qui les ont préfigurés au cours du temps.

¹ Voir l'article : « *Ahl-Dhimma* » Encyclopédie de l'Islam, Paris, nouvelle édition Maisonneuve & Larose.

se soumettre à des règles rédigées plus tard, selon la tradition islamique, par le calife ‘Umar (*al-shurut umariya*)’.

Un autre terme utilisé par le Coran est : **Banū Isrā’īl** (littéralement : « Les fils d’Israël »). C’est le nom sous lequel le Coran désigne le plus communément les Juifs, qu’il appelle aussi *alladhīna hādū*, « ceux qui pratiquent les rites juifs » connus dans la culture arabo-islamique par l’appellation Yahūd. En Arabie, avant l’Islam, les Juifs vivaient dans les oasis où ils étaient artisans, orfèvres, agriculteurs, et commerçaient ainsi avec les Bédouins. Il y avait très peu de juifs à La Mecque, mais une grande partie de la population de Médine était juive, et des royaumes juifs avaient également existé au Yémen’.

Le terme *Nasāra*, pluriel de *Nasrānī* est un nom coranique qui désigne aujourd’hui les Chrétiens dans le monde arabo-musulman’. Il est employé quinze fois dans le Coran et interprété, tant par la plupart des commentateurs que par les géographes et les lexicographes musulmans, comme venant du nom de la localité de Nazareth (al-Nāsira). Cette désignation rejoint le nom donné à Jésus par ses contemporains, qui l’appelaient Jésus de Nazareth, ou le Nazaréen, d’où ses disciples furent appelés à l’époque

’ Cf. Montgomery Watt, *Mahomet*, traduit de l’anglais par F. Durveil, Paris, éd. Payot, 1909, pp. 272-280.

’ Cf. FATTAL A. *Le statut des non-musulmans en pays d’Islam, Beyrouth*, 1990, p. 20 ; **BAt** Ye’or, *Juifs et chrétiens sous l’Islam*, Paris, Berg International éditeurs, pp. 11-12.

’ Cf. ABD AL BĀQĪ, *Al-mu’jam al-mufahras li alfāz al-Qur’ān*, Le Caire, Dār al-Hadīth, 1996.

de Jésus les Nazaréens¹. Le nom de *Nasâra* cité par le Coran est donc antérieur au nom « Chrétiens » qui n'apparaît, à Antioche, que vers la deuxième moitié de l'ère chrétienne (*Actes*, XI, ٢٦)².

On doit également remarquer que le terme « *al-kitâb* » est au singulier alors qu'en réalité il peut s'agir conjointement de la Torah et de l'Évangile. Ceci s'explique par l'usage particulier du terme « *Livre* »³ dans le Coran, qu'il convient alors d'écrire avec une majuscule. En effet, Le *Livre* peut désigner tout aussi bien l'Ancien Testament que le Nouveau Testament, le Coran que d'autres Livres sacrés. Seul le contexte permet, parfois, d'individualiser tel ou tel recueil. Ceci découle d'un concept particulier qui est, à notre connaissance, uniquement exposé par le Coran. Il existe, à un niveau de réalité supérieur, un écrit « *prototypique* », référence absolue de ce qu'il est convenu d'appeler « *la parole de Dieu* ». Cet écrit céleste est nommé dans le Coran en référence à sa forme scripturaire, « *la Table protégée* » : *al-lawh al mahfoudh*⁴, à partir de laquelle vient la révélation.

¹ Voir, *Actes des Apôtres* XXIV, ٥.

² Cf. L'article : « *NASĀRA* » Encyclopédie de l'Islam, Paris, nouvelle édition Maisonneuve & Larose.

³ En arabe *Kitâb* signifie en usage courant *livre*, mais désigne pour être exact, *l'écrit*. Il faut donc considérer que sous cet aspect, cette expression coranique désigne littéralement la période historique des religions, c'est-à-dire celle établissant la conservation par écrit des références révélées. Cf. معجم الفاظ القرآن

⁴ Cette expression est de traduction difficile : *Lawh*, désigne à l'origine une surface polie qui reflète la lumière (Pour le Coran, Dieu

Cette révélation divine, transmise aux Prophètes selon différents modes : paroles entendues, visions et révélations, a été enfin fixée par l'Écriture contenue dans des Livres sacrés. Les lettres sont les signes conventionnels destinés à figurer les sens qui constituent la parole. Celle-ci est l'expression de la volonté divine. Dieu révèle et inspire aux Prophètes des prescriptions et des discours considérés alors comme paroles divines apportant aux hommes des connaissances nouvelles et des lois qui régissent le culte, l'éthique et la vie ici-bas et dans l'au-delà¹.

D'après l'histoire des religions, le Prophète Abraham reçut des Feuilles sacrées « *Suhuf* » de la part du Seigneur tout comme le Prophète David qui détient les Psaumes « *Zabûr* ». Les Juifs confirment avoir disposé de la Loi divine que Moïse avait reçu directement de Dieu (Yahvé), écrite en langue hébraïque sur deux tablettes de pierre, sur le Mont Sinaï². Les manuscrits les plus anciens du

est la lumière des cieux et de la Terre, ceci laisse envisager les ouvertures mystiques d'une telle expression). Puis, par extension, elle désigne : une table, une tablette, un tableau sur lequel on écrit. ***Mahfoudh***, signifie préservé, protégé par Dieu et, dans le contexte, indique que cet écrit primordial demeure inchangé et permanent. Il aurait donc fallu traduire par : « La Table lumineuse de l'écrit subsistant ». Par convention, nous avons utilisé la traduction la plus fréquente : « *La Table protégée* ». Cf. LORY Pierre, *Les commentaires ésotériques du Coran d'après 'Abd al-Razzâq al-Qâshânî*, Paris, Les Deux océans, 3^{ème} éd. 1990, p. 20.

¹ Cf. Asmaa Godin, *Les sciences du Coran*, p. 20.

² La Bible, Exode, XXXI, 18.



Nouveau Testament nous sont parvenus en grec, alors que Jésus et les Apôtres s'exprimaient en araméen¹.

L'essentiel de la révélation judaïque tient dans la *Torah* ; Jésus est venu en apportant *l'Évangile*, c'est-à-dire la bonne nouvelle ; Dieu a fait descendre sur le Prophète Mohammad le Coran destiné ensuite à être lu, récité et pratiqué par les Musulmans. Le Coran ne se présente pas seulement comme une révélation divine transmise par l'Archange Gabriel au Prophète, mais il est conjointement le résultat de la « descente » du livre ou archétype céleste gardé auprès de Dieu. Cette confirmation va de pair avec la thématique coranique selon laquelle toutes les révélations antérieures ne sont que des extraits de ce texte immuable et éternel qui se trouve auprès de Dieu. C'est la mère du Livre « *umm al-kitâb* », dont seul le corpus coranique est une transcription à la fois complète et fidèle².

(لَيْ هُوَ قُرْطَانٌ مَّجِيدٌ) (فِي لَوْحٍ مَّحْفُوظٍ)

« *Ce coran est une noble récitation émanant de la Table protégée.* »³

Une part de cet écrit primordial recèle ce qui a été par la suite révélé en diverses époques et en divers lieux, par l'intermédiaire de divers Prophètes selon un mode de révélation spécifique que le Coran nomme « *descente* » ou

¹ Abdel Aziz Chahbar , *La langue des Prophètes et les textes originaux des messages révélés*, pp. ۱۳۰-۱۳۱.

² Le Coran, Sourate XIII, verset ۳۹. *يَمْحُو اللَّهُ مَا يَشَاءُ وَيُثَبِّتُ وَعِنْدَهُ أُمُّ الْكِتَابِ*

³ Le Coran, Sourate LXXXV. Versets ۲۱-۲۲.





« *Tanzil* »¹. A chaque « *révélation* » le message originel est en quelque sorte délivré, en sa forme réelle, mais sous un aspect actualisé et adapté en fonction des cultures et des langues réceptrices. Il y a donc unité d'origine, de fond, et multiplicité de formes et de langues entre les différents Ecrits Sacrés. C'est sur ces concepts d'unité des sources et de « *Communauté du Livre* » que l'Islam fonde puissamment son universalisme. Dans ce sens nous allons voir que l'Islam désigne la religion primordiale révélée par Dieu à tous les Prophètes.

¹ La différence entre les autres Livres sacrés et le Coran est qu'ils sont censés avoir été disposés miraculeusement sur terre en un seul bloc, entièrement révélés dans une seule révélation. Quant au texte coranique il a été révélé par fragment sur une période de 23 ans.



b) Le sens du mot *islam* dans le Coran :

En effet, le mot *islam* dans le Coran ne renvoie pas à une révélation, par opposition aux autres révélations, mais désigne la religion commune annoncée par tous les Prophètes et les Messagers de Dieu à laquelle tous leurs adeptes ont adhéré. Nous lisons bien dans le Coran que le Prophète Noé, s'adressant à son peuple, avait déclaré : **"J'ai reçu l'ordre de me compter parmi les musulmans (= ceux qui se soumettent à Dieu)"**¹, que le Prophète Jacob a fait une recommandation à ses enfants : **"Ô mes enfants Dieu a choisi pour vous la religion : ne mourez que musulmans (=sans avoir fait acte d'allégeance à Dieu)"**² et eux de lui répondre : **"Nous adorons ton Dieu, le Dieu de tes pères Abraham, Ismaël et Isaac, le Dieu unique à qui nous sommes musulmans = (à qui nous nous soumettons)"**³. Avec la même acception du mot *islam*, Moïse s'adresse aux siens et leur dit : **« Ô mon peuple, si vous croyez en Dieu, remettez-vous à Lui si vous (lui) êtes musulmans. »**⁴ Et voici les Apôtres déclarant à Jésus : **"Nous croyons en Dieu. Sois témoin que nous sommes**

¹ Le Coran, Sourate X, verset 72.

".... وامرت ان اكون من المسلمين"

² Le Coran, Sourate II, verset 132 :

"ووصي بها ابراهيم بنيه ويعقوب يا بني ان الله اصطفى لكم الدين فلا تموتن الا وانتم مسلمون"

³ Le Coran Sourate II, verset 133 :

"... قالوا نعبد الهك واله ابانك ابراهيم واسماعيل واسحق اله واحدا ونحن له مسلمون"

⁴ Le Coran, Sourate X, verset 84 :

"وقال موسى يا قوم ان كنتم امنتم بالله فعليه توكلوا ان كنتم مسلمين"

musulmans"¹. Plus clairement encore : des Gens du Livre, après avoir écouté des versets du Coran, déclarent : « *Nous croyons [en le Coran] car il est Vérité venue de notre Dieu. Et nous étions musulmans dès avant sa révélation* ».²

Comme on voit, le mot *islam* dans le Coran, est comme un insigne, un emblème fédérateur qu'ont invoqué tous les Prophètes et leurs disciples depuis les premiers temps, et jusqu'à la prophétie de Mohammad. Ce faisant, le Coran prend soin de regrouper l'ensemble des messages antérieurs en un seul message qu'il adresse dans sa globalité au peuple de Mohammad, il est vrai, mais en insistant sur le fait qu'il n'a pas été élaboré de religion nouvelle spécifique à ce peuple : il s'agit de la même religion qui fut révélée aux Prophètes qui l'ont précédé : " *En fait de religion, Il a prescrit pour vous ce qu'il avait prescrit pour Noé. Ce que Nous t'avons révélé, Nous l'avions prescrit à Abraham, à Moïse et à Jésus : Acquitez –vous du culte et n'en faites pas un sujet de discorde entre vous* »³. Après avoir relaté la vie des prophètes et de leurs disciples, le Coran les unit en une même lignée, en fait une communauté homogène qui adore un même Dieu et qui obéit à une même loi " *Cette*

¹ Le Coran, Sourate III, verset ٥٢ :

".... قال الحواريون نحن انصار الله ءامنا بالله واشهد باننا مسلمون"

² Le Coran, Sourate XXVIII, verset ٥٣ :

" واذا يتلى عليهم قالوا ءامنا به انه الحق من ربنا انا كنا من قبله مسلمين"

³ Le Coran, Sourate XLII, verset ١٣.

"شرع لكم من الدين ما وصي به نوحا والذي اوحينا اليك وما وصينا به ابراهيم وموسي وعيسي ان اقيموا الدين ولا تتفرقوا"

communauté est la vôtre ; elle est une seule et même communauté et je suis votre Dieu. Adorez – Moi."

En quoi consiste donc cette religion collective qui se nomme *islam* et à laquelle ont appelé tous les Prophètes et tous les Messagers ?

Il suffit de lire le Coran pour en comprendre la nature :

C'est d'abord se tourner vers le Dieu unique, Créateur de l'univers, avec une humilité sans mélange, pure de tout relent d'association ou de paganisme. C'est croire avec une foi inébranlable et sereine en tout ce qu'il nous a été révélé, quelle que soit la langue dans laquelle ces révélations ont été faites. C'est croire en tous Ses Messages qu'Il nous a envoyés, quel que soit le moment ou le lieu de leur apparition. C'est croire en tous les Envoyés qu'Il a choisi de nous dépêcher. C'est se soumettre totalement sans s'insurger à Sa volonté. C'est croire en tous les Livres saints sans distinction, et en tous les Prophètes, sans préférence personnelle ou communautaire ou ethnique, puisqu'ils sont tous Ses Messagers.

Il est donc clair que *L'islam* tel que le conçoit le Coran et comme nous venons de l'exposer, est une religion immuable et une foi primordiale. Le Coran enseigne donc, et cela fait partie de son credo, que toutes les religions révélées ont une origine commune dont il convient de témoigner.

¹ Le Coran, Sourate XXI, verset ٩٢.

" ان هذه امتكم امة واحدة وانا ربكم فاعبدون "

" Nous leur avons seulement ordonné d'adorer Dieu et de lui rendre un culte dévoué et pur ?"

"Dites : nous croyons en Dieu et en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux Tribus, en ce qui a été révélé à Moïse et à Jésus, en ce qui a été révélé à tous les prophètes entre qui nous ne faisons pas de distinction, par le Seigneur à qui nous nous soumettons (à qui nous sommes muslimün) »¹.

"...قولوا امنا بالله وما انزل الينا وما انزل الي ابراهيم واسماعيل واسحق ويعقوب والاسباط وما اوتي موسى وعيسي وما اوتي النبيون من ربهم لا نفرق بين احد منهم ونحن له مسلمون"

Toutefois, il est nécessaire de définir précisément cet œcuménisme afin de le différencier de tout syncrétisme. Dans ce sens le message coranique est double :

- Premièrement, il professe, comme nous venons de le voir, la continuité et la cohérence des différents messages divins adressés à l'humanité.

- Deuxièmement, il postule que tous les hommes sans exception ont reçu de Dieu, par l'intermédiaire d'un Prophète ou de plusieurs, le message fondamental : « reconnaître le monothéisme ».

¹ Le Coran, Sourate XCVIII, verset ٥.

"وما امروا الا ليعبدوا الله مخلصين له الدين حنفاء ويقيموا الصلاة ويؤتوا الزكاة وذلك دين القيمة"

² Le Coran, Sourate II, verset ١٣٦.

Exemple : « *Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, (pour leur dire): « Adorez Allah et écarterez vous du Taghût » Alors Allah en guida certains....* »¹.

Pourtant, l'usage courant de l'histoire des religions donne au mot Islam (avec i majuscule) un sens particulier². C'est le corpus des lois et des enseignements dont Mohammad était porteur et les déductions qu'on en a tiré, tout comme le mot Judaïsme désigne la loi de Moïse et le mot Christianisme désigne l'enseignement du Christ et leurs applications³. On voit maintenant que la question que nous posons appréhende le mot Islam dans sa signification consacrée par la coutume, et qu'elle porte sur les relations entre les enseignements de Mohammad, de Moïse et de Jésus. Quelle est donc la relation de l'Islam avec les autres religions révélées ?

¹ Le Coran, Sourate XVI, verset 36 :

ولقد بعثنا في كل امة رسولا ان اعبدوا الله واجتنبوا الطاغوت فمنهم من هدى الله..

² Cf. Jean Marc DE FOVILLE, *Les Religions : Judaïsme, Christianisme, Islam, Bouddhisme*, Paris, éd.Hachette, 1996. p. 54ss.

³ D. MASSON, *Les trois voies de l'Unique*, Paris Desclée de Brouwer, 1983, p. 21.

III- Relation de l'islam avec les autres religions révélées.

Pour tacher de répondre à cette question, les savants musulmans ont organisé leurs réflexions en deux temps¹.

Dans un premier temps, ils ont comparé la législation coranique avec les législations antérieurement révélées, au temps où celles –ci étaient encore *dans leur état originel*, proches de leur source, et avant que rien n'y ait été modifié, ni par l'effet du temps ni par la main des hommes.

Dans un second temps, ils ont étudié l'attitude de l'islam face à ces mêmes religions *après* que celles–ci eurent subi l'empreinte du temps et qu'y eurent été introduites certaines transformations.

a) La première étape (confirmation et authentification) :

Le Coran nous enseigne que tous les Prophètes envoyés par Dieu et tous les enseignements dont ils étaient porteurs sont venus affirmer et confirmer ce qui avait été révélé avant eux. L'Evangile confirme la Torah, et le Coran confirme et la Torah et l'Evangile, ainsi que tous les messages intermédiaires². Dieu a exigé de Ses Prophètes

¹ Cf. Ibn Hazm, *Al milal w al-nihal*, Beyrouth, éd. ۲۰۰۱, pp. ۳۷-۴۰. Voir aussi Al-Ghazâlî, *Réfutaion excellente de la divinité de Jésus-Christ d'après les Evangiles*, Beyrouth, s.d., pp. ۱۰-۲۴.

² Voir le Coran, Sourate V, versets ۴۶-۴۸ :

=

qu'ils s'engagent vis-à-vis de Lui à croire et à prêter assistance à tous les Envoyés qui viendraient confirmer le message dont ils sont eux-mêmes porteurs.¹

Une question se pose pourtant : cette entente parfaite entre tous les Livres saints signifie-t-elle que les Livres chronologiquement plus récents ne sont venus que pour rappeler et répéter le contenu des précédents sans y rien changer, ni la plus légère modalité ni le moindre précepte ? Sinon, comment pourrait-on dire qu'elles confirment, si elles remplacent ou modifient ? Et si ce pacte de respect entre les différentes religions signifie bien qu'une révélation plus récente ne doit rien modifier du contenu des révélations précédentes, en a-t-il réellement été ainsi ? La réponse est non. Il n'en est pas ainsi.

L'Evangile est venu modifier certains décrets de la Torah : Jésus a annoncé au peuple d'Israël qu'il était venu alléger certaines des interdictions qui pesaient sur les Juifs². Le Coran, à son tour, est venu modifier certaines modalités de l'Evangile et de la Torah : le Prophète Mohammad a annoncé aux hommes qu'il venait rendre

" وقفينا علي آثارهم بعيسي ابن مريم مصدقا لما بين يديه من التوراة وءاتيناه الانجيل فيه هدى ونور ومصدقا لما بين يديه"... " وانزلنا اليك الكتاب بالحق مصدقا لما بين يديه من الكتاب ومهيمننا عليه..."

¹ Voir le Coran, Sourate III, verset ٨١ :

" واخذ الله ميثاق النبيين لما اتيتم من كتاب وحكمة ثم جاءكم رسول مصدق لما معكم لتؤمنن به ولتنصرنه قال ءاقررتم واخذتم علي ذلكم اصري قالوا اقررنا قال فاشهدوا وانا معكم من الشاهدين "

² Le Coran, Sourate III, verset ٥٠ :

" ومصدقا لما بين يدي من التوراة ولاحل لكم بعض الذي حرم عليكم وجيئتم باية من ربكم فاتقوا الله واطيعون "

licite toutes les bonnes choses, n'interdire que les choses blâmables et alléger leurs fardeaux et leurs entraves.¹

Il faut comprendre qu'en aucun cas il ne s'est agi, de la part de la religion la plus récente, de critiquer celle qui l'avait précédée, ni de nier telle ou telle disposition légitime et justifiée à l'époque où elle fut prise. Mais seulement de mettre fin à son application, à l'expiration de la période pour laquelle elle avait été promulguée.

On peut comprendre cela de la façon suivante : il existe des décrets célestes éternellement valides aussi bien dans leurs principes généraux que leurs plus petits détails, et qui se trouvent, à chaque fois, entièrement confirmés par les révélations ultérieures. Mais cette confirmation elle – même est de deux sortes : ١) Confirmation d'une loi ancienne avec prorogation de son application ; ٢) Confirmation du bien-fondé, *pour leur temps*, de certaines autres lois dont l'application était rendue nécessaire par les circonstances où elles ont vu le jour.

En effet, la législation divine englobe deux formes de décrets :

Les *décrets éternels* qui ne changent ni avec le lieu ni selon les circonstances (comme les "Dix Commandements", par exemple). De sorte que s'il advenait qu'un peuple vînt à les ignorer ou à omettre de les

¹ Le Coran, Sourate VII, verset ١٥٧ :

" الذين يتبعون الرسول النبي الامي الذي يجدونه مكتوبا عندهم في التوراة والانجيل يأمرهم بالمعروف وينهاهم عن المنكر ويحل لهم الطيبات ويحرم عليهم الخبائث ويضع عنهم اصرهم والاغلال التي كانت عليهم "

appliquer, la législation suivante ne manquerait pas d'édicter une loi identique pour en rappeler le contenu et souligner la validité de la loi première.

- *Les décrets limités dans le temps*, prévus pour des périodes plus ou moins longues et qui, à l'expiration de leur durée d'application, se voient modifiés ou retouchés par d'autres prescriptions adaptées à des circonstances nouvelles. Telle est l'interprétation que l'on peut donner du verset suivant : "***Lorsque nous abrogeons ou écartons un verset du Livre, nous le remplaçons par un autre, meilleur ou analogue. Ne sais-tu pas que Dieu est tout-puissant ?***"¹

Si la Loi divine n'englobait pas ces deux types de directives, il y manquerait assurément les deux éléments nécessaires à l'équilibre de la société humaine : l'élément de continuité qui relie le présent de l'humanité à son passé, et l'élément de renouveau et de créativité qui prépare le présent à l'évolution et aux progrès à venir et le dispose pour des lendemains et plus accomplis.

L'étude de l'évolution de la législation divine à travers les trois religions révélées fournit des exemples clairs de ces deux types de directives. On y observe que chaque nouvelle législation s'attache à conserver et à conforter les fondements immuables établis par la

¹ Le Coran, Sourate II, verset 106 :

" ما ننسخ من آية أو ننسها نأت بخير منها أو مثلها ألم تعلم أن الله علي كل شئ قدير "

législation précédente, et que, en même temps, elle y introduit ce que le législateur a estimé bon d'introduire'.

La Torah, par exemple, s'est appliquée à fonder les principes premiers des relations humaines (" **Tu ne tueras point**", "**Tu ne voleras point**", etc.)'. La caractéristique la plus évidente de sa loi est l'établissement du droit et l'exigence de la justice. L'Evangile est venu appuyer et souligner le caractère fondamental de ces principes, et il s'est ensuite élevé au-dessus d'eux en y ajoutant l'enseignement de vertus morales complémentaires (ne pas faire le bien avec ostentation, pardonner à son ennemi ...) qui révèlent la disposition spécifique du christianisme au pardon, à l'altruisme et à la charité. La loi coranique, enfin, est venue appuyer tout à la fois les deux tendances précédentes ("*En vérité Dieu ordonne la justice et la charité*"¹), reconnaissant ainsi à chacune la haute valeur morale qui est la sienne. Il établit ensuite une gradation entre le bien et le meilleur : "*Le prix d'une offense est une offense identique, mais celui qui pardonne et fait le bien, Dieu saura le récompenser.*"² "*Si vous décidez de punir, punissez en proportion de l'offense que vous avez subie, mais si vous vous maîtrisez et patientez, cela est préférable pour ceux qui auront su patienter.*"³

¹ Cf. M. Draz, *La religion...* pp. ۱۷-۲۰.

² Voir les Décalogues dans l'Ancien Testament, Exode X-XV.

³ Le Coran, Sourate XVI, verset ۹۰

"ان الله يأمر بالعدل والاحسان....."

⁴ Le Coran, Sourate XLII, verset ۴۰ :

"وجزاء سيئة سيئة مثلها فمن عفا واصلح فأجره على الله انه لا يحب الظالمين"

⁵ Le Coran, Sourate XVI, verset ۱۲۶ :

"وان عاقبتهم فعاقبوا بمثل ما عوقبتم به ولنن صبرتم لهو خير للصابرين"

En plus de cela, la loi coranique a ouvert de nouveaux chapitres : elle a institué les règles des bonnes manières et de la bonne conduite propres aux sociétés raffinées¹. Elle a ainsi abordé les domaines de l'accueil, de la demande d'autorisation, du respect de la compagnie, de la conversation, de l'interpellation, etc. Voyez les Sourates *An-Nour* (la Lumière, XXIV), *Al-Hougourât* (les Appartements privés, X L I X), ou *Moudijâdala* (la Polémique, L V III).

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres de la démarche des législations célestes dans leur volonté de renforcer ceux des commandements anciens qui demeurent fondamentaux, en même temps que d'introduire des directives nouvelles qui ouvrent la voie au progrès. Les exemples abondent, mais ils dépasseraient le cadre de cette recherche².

Ainsi, par progression successive, et en apportant chacune sa pierre, les lois divines ont participé, toutes ensemble, à l'édification de la foi, de la morale individuelle et des règles sociales³. Le rôle de la dernière pierre étant de parachever l'édifice en colmatant la dernière brèche, et

¹ M. Draz, *La morale du Coran*, Paris, édition ARRISSALA, 2002, pp. 530-540.

² Pour plus des détails sur l'évolution des législations célestes voir le livre de G. Charles, *L'évolution des croyances*, *تطور العقائد*, ouvrage traduit du français par Dr. Mohammad Hasanin, le Caire, éd Dâr Maya, 1991, pp. 226-247.

³ Voir dans ce sens la conclusion de Denise Masson, *Monothéisme coranique et monothéisme biblique*, Desclée de Brouwer, Paris 1976, p. 760.

d'être la pierre angulaire dont va dépendre le maintien et la solidité de l'ensemble du monument. Le Coran déclare, en parlant de Mohammad, le dernier des Prophètes : "*Il est venu, porteur de vérité, témoigner que les prophètes avant lui étaient véridiques*". Et, relatant le dernier jour de la mission de Son ultime Messenger : "*Aujourd'hui j'ai parfait votre religion et j'ai parachevé ma grâce et mes bienfaits envers vous.*" Et l'on peut admirer à juste titre cette belle parole du Prophète Mohammad : "**Les Prophètes qui m'ont précédé et moi-même sommes comparables à ceci : un homme a construit une demeure et l'a rendue en tout point admirable. Mais restait vide l'emplacement de la dernière pierre. Les gens, intrigués, tournaient autour de la maison, se demandant pourquoi cette dernière pierre n'avait pas été placée. Je suis cette pierre, et je suis le dernier des Prophètes.**"¹.

Force est de reconnaître qu'il y a là un dessein avisé et clairvoyant de la sagesse divine qui vise à l'éducation continue de l'humanité tout entière, selon un projet sans heurt ni chaos, sans interruption ni retour, sans contradiction ni incompatibilité, mais au contraire dans un élan progressif, convergent, stable et fructueux.

¹ Le Coran, Sourate, XXX VII, verset 37.

" بل جاء بالحق وصدق المرسلين "

² Le Coran, Sourate V, in verset 3.

" ... اليوم اكملت لكم دينكم واتممت عليكم نعمتي... "

³ Hadith rapporté par Al-Boukhârî, *Livre de la Prospection*, chapitre *Le dernier des Prophètes*.

B) La deuxième étape (la rectification)

L'étude de cette deuxième étape va permettre aux théologiens musulmans d'évaluer les relations qui se sont établies entre la législation coranique et celle des autres religions révélées, après que celles-ci, à travers une longue période de temps, eurent subi des déformations ou eurent marqué une certaine distance qui les a éloignés de la Loi originelle¹.

Nous avons vu plus haut comment le Coran a toujours dit de lui-même qu'il est venu authentifier et confirmer les Livres précédents. Nous allons voir maintenant qu'il a dépassé cette simple mission de conservation en déclarant qu'il était, de plus, investi d'une suprématie sur les autres Livres,² autrement dit qu'il en était le gardien loyal. Or ce gardien loyal, dans l'exercice de sa fonction, ne peut pas se contenter d'enregistrer et de témoigner du bien et de la vérité contenus dans leurs pages. Il se doit aussi de protéger cette « vérité » contre tout élément étranger qu'on y aurait indûment introduit, et de souligner, le cas échéant, la dissimulation de certaines vérités par les hommes³.

Tout en se réclamant de la lignée biblique et affirmant que des similitudes peuvent exister avec les deux Testaments, le Coran pose toutefois une limite à cette parenté et soulève la thèse de suprématie sans aller jusqu'à

¹ Cf. Ibn Hazm, *Al milal.*, *op.cit.*, pp. ٤٥-٥١.

² Cf. Le Coran, Sourate V, verset ٤٨

" وانزلنا اليك الكتاب بالحق مصدقا لما بين يديه من الكتاب ومهيمننا عليه... "

³ Cf. Mohammad Abû ZAHRA, *محاضرات في النصرانية (Cours sur le christianisme)*, le Caire, ١٩٨٥, p. ١٠ss.

la polémique. Il ordonne à ses fidèles de discuter de ces problèmes avec les adeptes des autres religions, à la condition que cette discussion se fasse dans un cadre convenable, sans violence ni provocation. Le texte coranique est très clair à ce sujet : «**Ne discutez avec les Gens du Livre que de la manière la plus courtoise, sauf avec ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : Nous croyons à ce qui est descendu vers nous et à ce qui est descendu vers vous. Notre Dieu qui est votre Dieu est unique et nous lui sommes soumis**»¹.

Ainsi, tout en attestant l'origine divine des Livres révélés à Abraham, Moïse, David et Jésus, le Coran s'en écarte sensiblement par sa thèse du remaniement, dans laquelle il use d'un ensemble de termes. On y trouve des déformations de textes, des additions, des dissimulations volontaires et des oublis provoqués par l'état de dépérissement dans lequel était tombée la religion. Bref, une large panoplie qu'on peut regrouper en six séries : *tahrif*, *tabdil*, *labs*, *lawayy* et *nisyān*. S'il est vrai que c'est le verbe "*katama*" qui revient le plus souvent, c'est le verbe "*harrafa*" qui évoque le plus l'idée d'une transformation textuelle, qui cristallisera dans la pensée musulmane, ce qui prendra le statut théologique concernant la falsification de certains textes de la Torah et de l'Évangile.

Par conséquent, le Coran s'attache à réfuter les ajouts qui ont été introduits dans les Livres, et défie ceux qui prétendraient qu'ils existaient déjà dans les textes

¹ Le Coran, Sourate XXIX, verset ٤٦ :

"ولا تجادلوا اهل الكتاب الا بالتي هي احسن الا الذين ظلموا منهم وقولوا ءامنا بالذي انزل الينا وانزل اليكم والهناء والهناء واحد ونحن له مسلمون"

authentiques "*Dis : Qu'on apporte la Torah et qu'on en fasse lecture si vous dites la vérité.*" Et parallèlement, il dénonce la disparition de certaines pages qu'on aurait occultées : "*O Gens du Livre, Nous vous avons envoyé Notre prophète pour qu'il révèle une grande partie de ce que vous avez dissimulé du Livre*"¹

Pour résumer notre propos, disons que l'attitude du Coran vis-à-vis des religions antérieures dans leur forme *authentique* est une attitude de soutien et d'appui total. Mais que, face à ce qu'elles ont subi ensuite, son attitude et son rôle sont, d'une part, d'authentifier les parties conservées du texte originel et, d'autre part, de rectifier les hérésies et de dénoncer les adjonctions qui leur sont étrangères.

L'un des caractères spécifiques de l'Islam est bien cet esprit d'impartialité et de clairvoyance qui exige de tout musulman de ne rien admettre ni rien rejeter à la légère, et de ne prendre position qu'après information et mûre réflexion. Et ceci n'est pas caractéristique de sa position vis-à-vis des seules religions révélées ; mais aussi devant toute opinion et toute croyance, devant toute loi et toute tradition. Il n'est pas jusqu'aux pratiques que le Coran ne prenne le temps d'analyser. Il en signale les éléments vertueux porteurs de vérités et de pratiques louables, et

¹ Le Coran, Sourate III, verset 93 :

"... قل فاتوا بالتوراة فاتلوها ان كنتم صادقين"

² Le Coran, Sourate V, verset 10 :

"يا اهل الكتاب قد جانكم رسولنا يبين لكم كثير مما كنتم تخفون من الكتاب ويعفوا عن كثير..."

met en garde contre ce qu'elles peuvent receler d'absurdités, de vices ou d'hérésies.

C'est pourquoi le Coran, tout en conservant une vision globale et supérieure du phénomène religieux, réactualise certaines constantes de la révélation monothéiste antérieure. Il corrige certaines déviations et institue des mesures qui lui sont propres, tout en reconnaissant clairement certaines valeurs religieuses des croyants parmi les Gens du Livre.

IV- Valeur religieuse des Gens du Livre

Contrairement aux idées reçues, y compris chez certains musulmans, l'islam ne prétend à aucun rejet de l'autre et il n'a pas non plus vocation hégémonique. Sans ambiguïté, le Coran appelle au respect des Gens du Livre en particulier, et des religions célestes en général. C'est ainsi qu'il souligne, à de nombreuses reprises, les qualités intrinsèques des Gens du Livre dont nous allons rappeler l'essentiel.

Ils sont des adeptes du Livre révélé et ils appartiennent à la communauté des croyants :

[لكن الراسخون في العلم منهم والمؤمنون يؤمنون بما أنزل إليك وما أنزل من قبلك والمقيمين الصلاة والمؤتون الزكاة والمؤمنون بالله واليوم الآخر أولئك سنؤتيهم أجراً عظيماً^١]

« Ceux qui parmi les Gens du Livre se sont voués à la recherche de la connaissance croient en ce qu'on t'a révélé, tout comme en ce qui fut révélé avant toi – Muhammad-. Les musulmans', de même, y croient... »

Le Coran rappelle leur foi et leur humilité :

^١ Le Coran, Sourate IV, verset ١٦٢.

^٢ Littéralement : « *les croyants y croient* », le contexte permet sans ambiguïté de préciser qu'il s'agit des musulmans.

[ون من أهل الكتاب لمن يؤمن بالله وما أنزل إليهم
 خاشعين لله لا يشترون بآيات الله ثمناً قليلاً أولئك لهم أجرهم عند ربهم إن الله
 سريع الحساب]^١

« Il y a en vérité parmi les Gens du Livre des croyants... ils sont pétris d'humilité à l'égard de Dieu... leur récompense est auprès de leur Seigneur... »

[... ولتجدن أقربهم مودة للذين آمنوا الذين قالوا إنا نصارى ذلك بأن
 منهم قسيسين ورهباناً وأنهم لا يستكبرون]^٢

« ...Et tu trouveras que les plus proches des croyants par l'affection sont ceux qui se disent chrétiens, car il y a parmi eux des prêtres et des moines dénués de tout orgueil. »

On voit clairement que le Coran parle de l'estime et l'admiration de certaines valeurs religieuses d'une partie des Gens du Livre et surtout la piété et la conduite exemplaire des croyants engagés dans la voie monothéiste. A ce propos le modèle chrétien de l'ascèse et du monachisme continuera de trouver un écho favorable dans l'enseignement coranique. Il évoque également la bonne exhortation des croyants juifs et de même leur droiture :

[ومن قوم موسى أمة يهدون بالحق وبه يعدلون]^٣

^١ Le Coran, Sourate III, verset ١٩٩.

^٢ Le Coran, Sourate V, verset ٨٢.

^٣ Le Coran, Sourate VII, verset ١٥٩.

« Il y a parmi le peuple de Moïse une communauté guidée par la vérité et qui agit, par là même, en toute justice. »

Les trois versets suivants résument parfaitement l'opinion favorable et la reconnaissance des Gens du Livre que le Coran enseigne.

[ليسوا سواءً من أهل الكتاب أمة قائمة يتلون آيات الله آناء الليل وهم يسجدون] ، [يؤمنون بالله واليوم الآخر ويأمرون بالمعروف وينهون عن المنكر ويسارعون في الخيرات وأولئك من الصالحين، وما يفعلوا من خير فلن يكفروه والله عليم بالمتقين]^١

« Ils ne sont pas tous égaux. Il y a parmi les Gens du Livre une communauté droite. Ils récitent aux heures de la nuit les versets de Dieu et se prosternent. Ils croient en Dieu, au Jour dernier, ordonnent le bien et rejettent le mal et rivalisent en bonnes œuvres. Tel sont les vertueux, quelque bien qu'ils fassent il ne leur sera pas dénié, car Dieu sait parfaitement qu'ils sont gens de piété. »

Commentant ces versets Al-Tabarî dit que le Coran réaffirme par ce passage coranique la distinction existant entre deux catégories des Gens du Livre en reconnaissant par des termes élogieux, la description des valeurs religieuses d'une communauté des croyants parmi eux. Il met l'accent sur une communauté de droiture et de rectitude et de ceux qui sont emplis de crainte pieuse^٢.

^١ Le Coran, Sourate III, verset ١١٣-١١٥.

^٢ Tabarî, *exégèse*, tome ١, p ٣٤٢.

On remarque que ces versets précisent systématiquement que ces attitudes louables sont le fait d'une partie des Gens du Livre, « **Il y a parmi...** ». Ce vocable désigne clairement certains parmi *Ahl al-kitâb* et non de leur communauté au sens général¹. Il s'agit d'un principe coranique important : qu'il faille relever un défaut ou souligner une qualité, le Coran établit toujours clairement la différence entre l'individu et les qualités ou les défauts attribués de façon globale à sa communauté. En d'autres termes, c'est l'homme que l'on doit considérer et non le groupe auquel il appartient et ce, qu'il soit Juif, Chrétien, Musulman ou autre. En effet, aux « yeux de Dieu », seul le mérite individuel est pris en compte. Comme par exemple ce passage coranique : « **Heureux sont, certes, les croyants ceux qui prient humblement, se détournent de toute futilité...** »². Et on lit également dans le Coran ce passage : « **Malheur à ceux qui prient tout en étant négligents dans leurs prières : ils sont remplis d'ostentation** »³.

Dans le même ordre d'idées, le Coran précise que le paradis n'est la propriété de personne, il n'y a pas de peuple élu bénéficiant d'une impunité, c'est la sincérité de la foi et les bonnes actions qui constituent la clef de la satisfaction divine. « **Nul n'entrera au paradis, hormis les juifs et les chrétiens !** » affirment les détenteurs des

¹ Dans ce sens voir le Coran Sourate VII, verset ١٦٨ :

وقطعناهم في الارض امما منهم الصالحون ومنهم دون ذلك

² Le Coran, sourate XXIII, versets ١-٣ :

"قد افلح المؤمنون، الذين هم في صلاتهم خاشعون، والذين هم عن اللغو معرضون"

³ Le Coran, sourate CVII, versets ٤-٦ :

" فويل للمصلين، الذين هم عن صلاتهم ساهون، الذين هم يراعون "

Écritures ! Voilà bien leurs illusions. Dis-leur : « Apportez votre preuve, si vous êtes véridiques ! », il n'en est rien ! Quiconque se soumet à Dieu et fait du bien, aura sa rétribution auprès du Seigneur et ne connaîtra ni peur, ni affliction »¹.

Ces versets ont donc joué un rôle majeur dans l'élaboration de la notion de la communauté des croyants distinguée de communauté des incroyants. Cette notion que nous défendons est liée aux multiples spéculations et commentaires émis au sujet des croyants parmi les Gens du Livre. Nous allons juste rappeler des certains versets coraniques sans entrer dans le débat entretenu pendant des siècles entre les juristes et les exégètes du Coran.

¹ Le Coran, sourate II, verset 111-112 :

" وقالوا لن يدخل الجنة الا من كان هودا او نصاري تلك امانتهم قل هاتوا برهانكم ان كنتم صادقين " بلى من اسلم وجهه لله وهو محسن فله اجره عند ربه ولا خوف عليهم ولا هم يحزنون "

V- Communauté des croyants et communauté des incroyants.

a) Communauté des croyants :

La notion coranique des Gens du Livre aboutit donc logiquement au concept de ce que nous avons appelé « Communauté des croyants ». Il s'agit de reconnaître l'unicité de la foi dans la diversité de ses expressions. Cette idée fondamentale définit une vision supérieure du phénomène religieux qui, si elle avait été comprise et mise en application par tous, aurait permis d'éviter nombres d'incompréhensions, de défiances et de guerres dites de religions.

L'actualité nous rappelle malheureusement que l'humanité n'a pas encore atteint collectivement ce niveau. Seules quelques âmes de bonne volonté appellent à la mise en œuvre souveraine de ce principe essentiel. La communauté des croyants, si l'on considère plus particulièrement les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs, correspond plus précisément à la communauté d'Abraham. Pour le Coran, il ne s'agit pas à proprement parler d'un rapport généalogique, mais des liens spirituels comme le montre le verset suivant :

« Dites : nous croyons en Dieu et en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux Tribus, en ce qui a été révélé à Moïse et à Jésus, en ce qui a été révélé à tous les prophètes entre qui nous ne faisons pas de distinction,



par le Seigneur à qui nous nous soumettons (à qui nous sommes muslimûn) »¹.

Le patriarche Abraham symbolise le lien des trois religions sœurs avec le monothéisme et marque leur rupture d'avec le paganisme. Il ne s'agit pas essentiellement de définir une religion « Abrahamique » mais d'indiquer une ligne de conduite, une relation avec Dieu que le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam doivent partager sans exclusion. « **Qui donc professe une meilleure religion que celui qui se soumet à Dieu', celui qui fait le bien et qui suit la religion (millat) d'Abraham en hanif ..** »².

La *Millat Ibrâhim* est une expression significative attestée pas moins de huit fois dans le Coran, souvent pour affirmer la similitude entre la foi professée par Abraham et la religion islamique³. L'Islam ne se présente pas comme une religion nouvelle ; et par conséquent, le Prophète Mohammad n'a pas l'intention d'innover par sa prédication. Il entend, au contraire, retrouver les sources du monothéisme pur et authentique tel qu'il a été proclamé et vécu par Abraham. La mission confiée au Prophète

¹ Le Coran, Sourate II, Verset 136

"...قولوا امنا بالله وما انزل الينا وما انزل الي ابراهيم واسماعيل واسحق ويعقوب والاسباط وما اوتي موسى وعيسي وما اوتي النبيون من ربهم لا نفرق بين احد منهم ونحن له مسلمون"

² *Min man 'aslama wajhau li Llah.*

³ Le Coran, S. IV, v. 125

"ومن احسن ديننا ممن اسلم وجهه لله وهو محسن واتبع ملة ابراهيم حنيفا واتخذ الله ابراهيم خليلا"

⁴ Le Coran, Sourate II, 135; IV, 125; VI, 161; XII, 38; XVI, 123; XXII, 78.



Mohammad consiste donc à restaurer la tradition de ce dernier ; c'est pourquoi, le Coran le désigne ; par *Mudhakkir* (celui qui rappelle)' et se qualifie, lui-même comme *Dhikr* (un rappel) ¹ - chargé de rappeler la vérité, jadis connue et aujourd'hui trahie par certains scripturaires, du Dieu Unique².

Au delà même de ce berceau sémitique, le Coran mentionne logiquement que tout croyant monothéiste est en droit d'espérer de Dieu, l'objet de son adoration et la récompense suprême. Logiquement donc, pour le Coran, Dieu attribue la même valeur et la même récompense à tous les membres de la « Communauté des croyants » à condition, nécessairement, qu'ils soient sincères et justes. Citons à titre d'exemple le verset suivant :

« Ceux qui ont cru en Dieu, les Juifs, les Chrétiens, les Sabéens, quiconque a cru en Dieu, au Jugement dernier, accompli une œuvre méritoire, tous ceux-là trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils ne seront inaccessible à la peur et à la tristesse »³.

¹ Le Coran, Sourate LXXXVIII, verset ٢١ : " فذكر انما انت مذكر " ;
Le Coran, Sourate XXXVI, verset ٦٩ : " ان هو الا ذكر وقرءان "

" مبین "

² Le Coran : VI, ٩٠ ; VII, ٢ ; XVIII, ٨٣ ; XX, ٣ ; XXI, ٥٠ ; XXV, ١٥ ; XXXVI, ١١, ٦٩.

³ Le Coran, Sourate II, Verset ١٣٥ : « *Soyez juifs ou chrétiens et vous serez dans la bonne voie* », *ont prétendu (les Gens du Livre). Dis-leur : « Il n'en est rien ! Suivons plutôt la religion d'Abraham, ce croyant sincère qui ne donna jamais d'associé à Dieu »*.

⁴ Le Coran, Sourate II, Verset ٦٢

=

Certains exégètes voient que ce verset doit être situé dans le temps et le contexte de la révélation par rapport à l'avènement de l'Islam. Pour d'autres savants, qui voient que ce verset n'est pas abrogé, ce passage coranique a une portée considérable pour la tolérance islamique sur le plan pratique et sociale. Il est à la base du statut juridique si libéral que l'Islam a institué en faveur des Gens du Livre et ceux qui professent une confession monothéiste, quant aux personnes et aux biens et aussi sur le plan fiscal. Durant des siècles, les Chrétiens, les Juifs et les Sabéens (assimilés) ont bénéficié au sein de la communauté musulmane du libre exercice de leur culte, de la garantie de leur statut matrimonial et successoral, de la libre circulation en terre d'Islam¹.

" أن الذين ءامنوا والذين هادوا والنصارى والصابئين من ءامن بالله واليوم الآخر وعمل صالحا فلهم اجرهم عند ربهم ولا خوف عليهم ولا هم يحزنون "

¹ M, Al-Taher Ben Ashour, *At-Tahrîr w At-Tanwir*, Tunis, éd. Dar Sahnoun, 1997. t. I, p. 539.

b) La communauté des incroyants :

L'auteur de l'article « *Ahl al-kitâb* » dans l'Encyclopédie de l'Islam, a prétendu que d'après le Coran tous les Gens du Livre sont des infidèles et des incroyants et par conséquent, les musulmans doivent combattre tous les Juifs et les Chrétiens¹, ce qui serait en contradiction avec le point de vue que nous venons d'exposer. Nous avons précisé dans cette recherche, qu'il s'agit, malheureusement, d'un fréquent, à priori, lié à l'ignorance du Coran tant de la part des orientalistes que des certains groupes musulmans fanatiques. Ces présupposés ont été récemment actualisés par les allégations des *Jihadistes* de *Daesh* tout comme par ceux qui, en Occident, ont intérêt à réduire l'Islam à une menace islamique.

Tout d'abord, rappelons que la mécréance, les mécréants, les incroyants sont des traductions approximatives des substantifs dérivés d'un concept coranique original, *Al kufr*, qui traduit en réalité le fait de dénier Dieu et de couvrir la lumière divine innée dans l'être humain. Il présuppose que tout homme recèle en lui-même la connaissance de l'existence divine accordée et créée en nous par Dieu avant notre naissance. Cette notion est désignée par le Prophète Mohammad par le terme (*Fitra*) dans le hadith suivant : « **Chaque enfant naît suivant la fitra, ensuite ses parents en font un juif, un chrétien ou**

¹Cf. L'article : « *Ahl Al-Kitâb* » Encyclopédie de l'Islam, Paris, nouvelle édition Maisonneuve & Larose. Voir dans le même sens Bat Ye'or, *juifs et chrétiens sous l'islam*, Paris, éd. Berg International éditeurs, pp. ١١-١٤.

un mazdéen »'. Le sens théologique de l'expression « *ala al-fitra* » est très important, car il ressort de ce mot que chaque être humain est né d'après « la manière dont Dieu l'a créé » ou d'après « le plan de Dieu » ou encore chacun est né selon « la nature pure de croyance ». Certains théologiens disent que ce hadith signifie manifestement que chaque enfant naît naturellement musulman, mais qu'après sa naissance il est dirigé par son entourage. Selon d'autres, ce hadith veut dire que l'homme est créé en état de pureté totale avec une prédisposition naturelle à la foi en Dieu lorsque le moment sera venue, selon l'engagement et le pacte que Dieu leur prescrivit lorsqu'Il avait dit aux hommes avant leur création : « **Ne suis-Je pas votre Maître ?** » (*A lastu bi-rabbikum*). Finalement le sens serait ce vers quoi Dieu penche les cœurs des hommes¹.

En effet, tous les hommes sont initialement dépositaires de la pré- connaissance de l'unicité divine, et par conséquent ils sont égaux mais, bien plus, ils naissent tous soumis à Dieu « musulmans ». Leur ignorance et tout particulièrement leurs parents ainsi que leur conditionnement social, font qu'ils divergent par la suite. Certains dénie cette Unicité de Dieu ainsi que la Révélation divine en fonction desquelles ils dévient des dénégateurs.

Cela dit, nous allons étudier les versets fréquemment mentionnés au sein de cette polémique. Citons

¹ Hadith rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

² Cf. Zamakhsharî, *Al-Kashshâf*, tome II, pp. ١٨٠-١٩٠.



premièrement un exemple concernant « la mécréance » des certains Juifs :

" من الذين هادوا يحرفون الكلم عن مواضعه ويقولون سمعنا وعصينا وسمع غير مسمع وراعنا ليا بالسنتهم وطعنا في الدين ولو انهم قالوا سمعنا واطعنا وسمع وانظرنا لكان خيرا لهم وأقوم ولكن لعنهم الله بكفرهم فلا يؤمنون الا قليلا... "

« Certains parmi les judaïsés falsifient les Ecritures, tout comme ils disent : "Nous avons entendu et avons désobéi] "...], S'ils disaient "Nous avons entendu et nous avons obéi... "cela serait préférable pour eux et plus loyal, Mais Dieu les a maudits pour leur mécréance... '»

Le deuxième exemple concerne la mécréance des certains Chrétiens :

« Sont mécréants ceux qui disent : "Dieu est le troisième des trois "Il n'est pas de divinité sans qu'elle soit unique. S'ils ne cessent pas de tenir un pareil langage, un douloureux châtime¹nt atteindra les infidèles parmi eux ». Pourquoi donc ne se repentent-ils pas et n'implor²ent-ils pas le pardon de Dieu pour un tel blasphème ? Dieu est pourtant Tout- Clément et Tout- Compatissant ! »².

" لقد كفر الذين قالوا ان الله ثالث ثلاثة وما من اله الا اله واحد وان لم ينتهوا عما يقولون ليمسن الذين كفروا منهم عذاب أليم " أفلا يتوبون الي الله ويستغفرونه والله غفور رحيم "

¹ Le Coran, Sourate IV, verset ٤٦. "

² Le Coran, Sourate V, verset ٧٢.



Commentant ce verset Ibn Kathir a dit : « **Il n'existe pas de divinité, sans qu'elle soit unique et cette unicité de Dieu est confirmée par le Coran ainsi qu'il a été annoncé par tous les Prophètes** »¹.

Nous voudrions à cet égard dissiper une équivoque. Bon nombre de Chrétiens soutiennent que Dieu est Un, mais les divergences doctrinales qui séparent les Musulmans des Chrétiens résultent d'une incompréhension. Selon les Chrétiens, les Musulmans ne comprendraient pas ce que l'Eglise entend par Trinité qui est la conception de Dieu unique en trois personnes « *hypostase* ». Pour eux, les Musulmans confondent cette Trinité avec un trithéisme et cela soulève des problèmes concernant le « *phusis* » c'est-à-dire la nature de Jésus et la Sainte Vierge.

Il est vrai qu'il y a certains points communs comme par exemple le point de vue de l'Eglise sur la Sainte Marie concorde avec celui de l'Islam, la seule nuance porte sur la thèse de l'Immaculée conception. La Sainte vierge, étant pour l'Islam naturellement pure, fut l'objet d'un choix pour être la mère de Jésus. Elle fut conçue sans péché et ne pouvait porter en elle le péché originel pour la simple raison que pour l'Islam il n'y a pas de péché originel, hérité par l'espèce humaine, résultant du péché adamique et par conséquent l'humanité n'est pas née dans le péché et elle n'a pas besoin du sacrifice ni de la crucifixion du Jésus pour l'Expiation.

¹ Ibn Kathîr, *Exégèse*, Tome II, p. ٨٣ :

" ما من اله الا الله الواحد وحده لا شريك له اخبر بذلك القرآن الكريم و كل الانبياء "

Sur la personne de Jésus l'accord entre Musulmans et Chrétiens est partiel : pour les Musulmans Jésus est né miraculeusement, il est l'Esprit de Dieu. Le Seigneur l'a ainsi créée, car rien ne Lui est impossible. N'avait-Il pas créée déjà Adam à partir de l'argile ? Jésus procède de Dieu comme Verbe, mais sa nature essentiellement humaine et créée par Dieu, il procède non de l'essence divine (monophysisme), mais de la volonté de Dieu : elle est Son œuvre comme toute la création¹. Les Chrétiens disent qu'il n'y a qu'un seul Dieu et nous sommes d'accord avec eux, car pour nous comme pour eux une divinité ne peut avoir d'égale et ne peut être divisible. Mais là s'arrête l'accord. Pour nous, si Dieu seul est l'unique Dieu, Jésus est Son Envoyé et Son Prophète. S'il y a, métaphoriquement parlant, une filiation spirituelle, cette filiation s'étend à tous les Prophètes, depuis Adam jusqu'à Mohammad, en passant par Noé, Abraham, Moïse et Jésus, et dans ce cas, il faudrait entendre par filiation uniquement une inspiration d'ordre surnaturel. D'après l'Eglise, le Christ a pu dire familièrement « Notre Père » en parlant de Dieu, les Musulmans disent que même si Jésus avait prononcé cette formule, il a certainement dit en pensant à Sa bonté non à Sa nature. De cette expression, la Bible nous fournit plus d'un exemple : une des plus célèbres et des plus émouvantes prières juives, psalmodiées à l'adresse de Dieu, comme confession, glorification et consolation aux offices solennels de *Yom Kippour*, débute par : « *Avinû, Malkinû* » (notre Père, notre Roi)². Ce que l'Islam rejette

¹ Cf. Râzi, *Exégèse*, XI, 116-117.

² Cf. NEZRI R. M., «Les fêtes juives», *Fraternité d'Abraham*, LXI, 1989, pp. 4-6.

c'est le malentendu sur la filiation d'où découlent pour les Chrétiens les autres aspects de la trinité, Dieu en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint Esprit tout étant un seul Dieu. Le Père est le seul éternel et le Tout puissant. Le fils procède du Père éternellement, il est consubstantiel à son principe. Du Père et du Fils réunis procède, éternellement à son tour, le Saint-Esprit, comme leur amour, leur souffle, leur don naturel.

L'Islam, pour lequel Dieu est Un, Unique, Omnipotent, Omniscient, Absolu, Parfait et Transcendant n'admet pas cette conception d'une consubstantialité que les Chrétiens eux-mêmes n'arrivent à faire admettre aux autres qu'en invoquant le « Mystère ». Or, ce mystère de l'Eglise dit le Cheikh Boubakeur Hamza, suppose l'irrationnelle qui exclut, par là même, toute interprétation rationnelle. C'est un moyen, dit-il, pour admettre et croire, non un argument pour expliquer ou comprendre¹.

C'est dans ce sens que les Musulmans affirment que Dieu est Un, témoignent qu'à Lui seul appartient la Science absolue et qu'en aucun cas « **Dieu n'a enfanté ni été enfanté et que rien ne peut lui être égal ou comparé** »² .

Cela dit, le Coran condamne ceux qui associent à Dieu un autre dieu. Il rappelle, par plusieurs paraboles, à l'homme sa tendance à oublier l'Omniscience et

¹ BOUBQKEUR Hamza, *Le Coran, Traduction française et commentaire*, Paris, éd. Fayard, 1972, Tome I, p.244.

² Le Coran, Sourate CXII, versets 3-4 :

" قل هو الله احد - الله الصمد - لم يلد - ولم يولد - ولم يكن له كفوا احد "

l'Omnipotence de Dieu et donc Sa volonté ainsi que Son action directe dans le monde. L'homme devient dénégateur vis-à-vis de son Seigneur, car devant le grand danger et l'extrême nécessité l'homme se souvient de Dieu et lui promet toute gratitude « *shukr* » si Dieu lui accorde le salut. Mais à peine sauvé, il s'empresse d'oublier sa promesse et retombe dans le « *kufr* »¹. On voit bien que cette notion coranique fondamentale désigne l'affaiblissement de la foi dans le Dieu unique qui est « sur toute chose tout-puissant ».

Le parachèvement de la foi et de la doctrine de l'Unicité « *Tawhîd* » ne peut donc s'affirmer sans cette réfutation de « *Tathlîth* » et toute sorte d'association. Ainsi s'achève la sourate « la Caverne » qui relate l'histoire, de certains chrétiens monothéistes, pleine de symboles de l'attente eschatologique et de la quête de Dieu : « **Dis : "Je ne suis qu'un homme comme vous. Il m'est révélé que votre Dieu est le Dieu unique. Celui qui espère la rencontre de son Seigneur, qu'il accomplisse une œuvre pieuse et n'associe personne à l'adoration de son Seigneur" »**².

Le Coran reproche également à l'homme sa tendance à prendre sa propre passion comme un dieu en se

¹ Le Coran, Sourate VI, versets 63-64 :

" قل من ينجيكم من ظلمات البر والبحر تدعونه تضرعا وحفية لنن انجانا من هذه لنكونن من الشاكرين " قل الله ينجيكم منها ومن كل كرب ثم انتم تشركون "

² Le Coran, Sourate XVIII, verset 110 :

" قل انما انا بشر مثلكم يوحى الي انما الهكم اله واحد فمن كان يرجوا لقاء ربه فليعمل عملا صالحا ولا يشرك بعبادة ربه أحدا "

soumettant à la tentation du Satan et tombe ainsi dans l'égarement¹. A tel point que peu d'hommes échappent à ce que la tradition appelle l'associationnisme caché (*al-shirk al khafi*)². N'est-il pas dit « **Et la plupart d'entre eux ne croient pas sans être associateurs** »³.

Ainsi l'Islam rejette toute sorte d'associationnisme et toute tendance à l'idolâtrie, il distingue profondément entre le croyant et l'incroyant, le monothéiste et le polythéiste. C'est pourquoi, l'idolâtrie est le seul péché que Dieu ne pardonne pas⁴, et qui interdit l'accès au paradis⁵. Car le *shirk* est la pire injustice que l'homme puisse commettre à l'égard de son Créateur comme de lui-même⁶.

L'accusation de polythéisme se limitait seulement aux Arabes païens dans la révélation coranique mecquoise dit l'auteur Fred DONNER⁷, mais on a émis l'hypothèse que

¹ Le Coran, sourate VC, verset ٢٣ : " افرأيت من اتخذ الهه هواه ... "

² Ibn Mâja rapporte que le Prophète, entendant ses Compagnons parler de l'Antéchrist, leur dit : « **Ne vous informerais-je pas de ce qui me fait plus peur pour vous que l'Antéchrist : l'associationnisme caché, lorsqu'un homme prie et soigne sa prière parce qu'il voit qu'on le regarde ?** »

³ Le Coran, Sourate XII, verset ١٠٦ :

« وما يؤمن أكثرهم بالله إلا وهم مشركون »

⁴ Le Coran, Sourate IV, versets ٤٨ et ١١٦ :

« أن الله لا يغفر ان يشرك به ويغفر ما دون لمن يشاء ومن يشرك بالله فقد افترى اثماً عظيماً »

⁵ Le Coran, Sourate V, verset ٧٢.

« انه من يشرك بالله فقد حرم الله عليه الجنة ومأواه النار وما للظالمين من انصار »

⁶ Le Coran, Sourate XXXI, verset ١٣ :

" واذا قال لقمان لابنه وهو يعظه يا بني لا تشرك بالله ان الشرك لظلم عظيم "

⁷ Fred M.DONNER, *Muhammad and the believers at the origins of Islam*, London ٢٠١٠, Cambridge, p.٤٠.

le terme « *shirk* », pourrait désigner directement certains juifs et surtout certains chrétiens lorsqu'il est dit de Dieu « **Il n'a pas pris ni compagne ni enfant** »¹. On peut y avoir une allusion aux représentations antiques et païennes de la théogonie, ces récits mythiques où les dieux s'engendrent les uns les autres, tout comme à la filiation divine du Christ. Dans la sourate « Le Repentir », l'imposition de la capitation « *jizya* » aux Gens du Livre est justifié par le fait que certains d'entre eux se sont écartés de la vérité, les Juifs en affirmant que 'Uzayr (Esdras) est le fils de Dieu, et les Chrétiens pour qui le Messie est le fils de Dieu. Le Coran ne les taxe pas explicitement de *shirk*, mais constate que leurs paroles ressemblent à celles des incroyants².

Ces accusations posent la question du rapport entre l'homme et Dieu, dont l'expression varie, voire s'oppose d'une tradition à l'autre. Le Coran interdit à l'homme de s'arroger quelque attribut divin. Il met en scène Jésus interrogé par Dieu au Jour de Jugement dernier : « **Est-ce toi qui as dit aux hommes : « Prenez-moi et ma mère comme dieux en dehors de Dieu ? »** » la réponse de Jésus reste claire tout en rappelant la servitude fondamentale de l'homme vis-à-vis du Seigneur : « **Gloire à Toi ! Il ne m'appartient pas de dire ce qui ne m'est pas un droit. Si je l'avais dit, Tu l'aurais su. Tu sais ce qui est en moi et je ne sais pas ce qui est en Toi. Tu es celui qui**

¹ " وانه تعالى جد ربنا ما اتخذ صاحبة ٣ " Le Coran, Sourate LXXII, verset
ولا ولدا"

² Le Coran, Sourate IX, versets ٢٩-٣٠ :

" وقالت اليهود عزير ابن الله وقالت النصارى المسيح ابن الله ذلك قولهم بأفواههم
يضاهنون قول الذين كفروا من قبل قاتلهم الله اني يؤفكون "

connaît les mystères. Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as ordonné : d'adorer Dieu mon Seigneur et votre Seigneur »¹. Le cas de Pharaon est d'un autre ordre ; sa prétention à la divinité renvoie à d'anciens modèles de royauté divine, mais les exégètes musulmans l'ont interprété comme la tendance de l'âme à s'ériger en son propre dieu, donc une forme de polythéisme à la fois intérieur et extérieur².

Il faut souligner que malgré les accusations que le Coran lance contre les Gens du Livre, ils ne sont pas assimilés aux associateurs (*mushrikûn*) qui restent une catégorie à part, nettement distincte des autres confessions :

« Certes, ceux qui croient "les Musulmans", les Juifs, les Sabéens, les Chrétiens, les Mages et ceux qui associent, Dieu les départagera le Jour de la Résurrection... »³. On voit bien dans ce verset et dans plusieurs passages coraniques que les associateurs et les Gens du Livre sont distingués et jamais mélangés.

¹ Le Coran, Sourate V, versets ١١٦-١١٧ :

" واذ قال الله يا عيسى ابن مريم ائتني بآية من دون الله قال سبحانك ما يكون لي ان اقول ما ليس لي بحق ان كنت قلته فقد علمته تعلم ما في نفسي ولا اعلم ما في نفسك انك انت علام الغيوب" ما قلت لهم الا ما امرتني به ان اعبدوا الله ربي وربكم....."

² Le Coran, Sourate XXVIII, verset ٣٨ " و قال فرعون يا ايها الملأ ما ٣٨ علمت لكم من اله غيري "

³ Le Coran, Sourate XXII, verset ١٧ :

" أن الذين ءامنوا والذين هادوا والصابئين والنصارى والمجوس والذين اشرکوا ان الله يفصل بينهم يوم القيامة ان الله علي كل شىء شهيد "

Malgré cela, une grande partie des Gens du Livre tend à ressembler aux incroyants quand elle refuse de reconnaître le Prophète Mohammad et quand certains Chrétiens prétendent que Jésus est Dieu: « **Sont mécréants ceux qui disent Dieu est le Messie fils de Marie...** »¹. Pourtant Jésus lui-même avait annoncé qu'il y a un Dieu unique. Le Coran leur rappelle qu'ils n'ont reçu que l'ordre d'adorer Dieu, en lui vouant un culte pur².

Cette tendance de l'homme à se trouver des associés « *shurakâ* » et à en attribuer à Dieu ne s'épuisera totalement que lorsque Dieu se manifestera le Jour de la Résurrection et demandera : « **Où sont mes associés dont vous prétendiez l'existence ?** »³. Cette question, répétée dans le Coran, semble ne concerner que les associateurs. Mais Dieu seul, avec l'élite de Ses serviteurs, peut véritablement témoigner de Son Unicité : « **Dieu témoigne qu'il n'est pas d'autre dieu que Lui, ainsi que les anges et ceux qui détiennent la science** »⁴. Dieu est donc le seul à pouvoir abolir et à résoudre la multiplicité des croyances. C'est pourquoi Il adresse un message coranique aux Gens du Livre.

¹ Coran, Sourate V, verset 72

لَقَدْ كَفَرَ الَّذِينَ قَالُوا إِنَّ اللَّهَ هُوَ الْمَسِيحُ ابْنُ مَرْيَمَ وَقَالَ الْمَسِيحُ يَا بَنِي إِسْرَائِيلَ اعْبُدُوا اللَّهَ رَبِّي وَرَبَّكُمْ

² Le Coran, Sourate XCVIII, Verset 5 : "وما أمروا الا ليعبدوا الله مخلصين"

" له الدين حنفاء..."

³ Le Coran, Sourate XXVIII, verset 62 : "ويوم يناديهم فيقول أين شركائي"

" الذين كنتم تزعمون"

⁴ Le Coran, sourate III, verset 18 :

" شهد الله انه لا اله الا هو والملائكة وأولوا العلم قائما بالقسط لا اله الا هو العزيز الحكيم"

VI- Message du Coran adressé aux Gens du Livre

Ayant clairement fait la différence entre les croyants et les incroyants et après avoir défini la tolérance religieuse et explicité le respect et la considération dus aux autres religions monothéistes, le Coran adresse un message aux Gens du Livre conformément à sa mission de réformateur et guide spirituel. Encore une fois, beaucoup d'idées reçues, ou plutôt de schémas simplistes, déforment le propos coranique. Selon l'opinion courante, l'objectif du Coran serait uniquement de qualifier tous les Juifs et les Chrétiens d'incroyants. Cette lecture superficielle et erronée, comme nous avons constaté, ne traduit en rien la justesse et la subtilité des positions coraniques. Nous pouvons, pour simplifier cette question équivoque, résumer la thèse du Coran en quatre points.

a) Compréhension de la Mission Mohammadienne :

Les Gens du Livre sont invités à reconnaître la mission du Prophète Mohammad à leur égard, c'est-à-dire la confirmation des anciennes révélations et notamment la Torah et l'Évangile.

(يا ايها الذين اتوا الكتاب ءامنوا بما نزلنا مصدقا لما معكم من قبل ان نطمس وجوها فنردها علي ادبارها او نلعنهم كما لعنا اصحاب السبوت وكان امر الله مفعولا.....)

¹ Le Coran, Sourate IV, verset ٤٧.

« Ô vous qui avez reçu le Livre, croyez à ce que Nous avons révélé –à Mohammad- et qui confirme ce que vous déteniez auparavant »

Plus avant, il est rappelé que le Christianisme et tout particulièrement le Judaïsme, sont des religions messianiques. A ce titre, tous sont appelés, à travers le Coran, à reconnaître que l’Islam et le Prophète Mohammad accomplissent la promesse messianique.

« قل ءامنوا به او لا تؤمنوا ان الذين اتوا العلم من قبله اذا يتلى عليهم يخرون للاذقان سجدا ويقولون سبحان ربنا ان كان وعد ربنا لمفعولا^١ »

« Dis : Croyez-y ou n’y croyez pas, Ceux à qui le savoir a été donné avant cela, lorsqu’on leur récite le Coran, se prosternent face à terre. Ils s’exclament alors : "Gloire à notre Seigneur ! Telle était la promesse de notre Seigneur, et la voilà accomplie". »

^١ Le Coran, Sourate XVII, versets ١٠٧-١٠٨.

b) Invitation à la réforme interne :

Les Gens du Livre sont appelés à réfléchir sur certaines déviations doctrinales ayant émaillé leur parcours ainsi qu'à lutter contre la spéculation théologique.

(قل يا اهل الكتاب لا تغلوا في دينكم غير الحق ولا تتبعوا اهواء قوم قد ضلوا من قبل واصلوا كثيرا واصلوا عن سواء السبيل)

« Dis : "Ô Gens du Livre, n'exagérez pas en votre religion, s'opposant à la vérité. Ne suivez pas les passions des gens qui se sont égarés avant cela, qui ont égaré beaucoup de monde et qui se sont égarés du chemin droit »¹ .

C'est ainsi, par exemple, que le Coran appelle à une définition précise de la mission et de la fonction de Jésus.

(يا اهل الكتاب لا تغلوا في دينكم ولا تقولوا علي الله الا الحق انما المسيح عيسي ابن مريم رسول الله وكلمته القاها الي مريم وروح منه فامنوا بالله ورسله ولا تقولوا ثلاثة انتهوا خيرا لكم انما الله اله واحد سبحانه ان يكون له ولد له ما في السموات وما في الارض وكفي بالله وكيفا)²

« Ô Gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité. Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un Messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Marie, et un souffle venant de Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers.... »

¹ Le Coran, Sourate V, verset ٧٧.

² Le Coran, Sourate IV, verset ١٧١.

c) Incitation à une pratique religieuse exacte :

Le Coran appelle les Gens du Livre à se conformer à leur religion en revenant à une pratique juste du texte dont ils sont dépositaires.

« Ô Gens du Livre, vous ne reposerez sur rien de tangible tant que vous ne vous conformerez pas à la Torah, à l'Évangile et à ce qui vous était révélé par votre Seigneur.... »¹.

" يا اهل الكتاب لستم علي شئ حتي تقيموا التوراة والانجيل وما انزل اليكم من ربكم...."

Dans un autre verset, il leur est rappelé avec logique que la cohérence interne est à la fois présumé minimum et objectif commun de la part d'adeptes d'une religion scripturaire révélée.

« S'ils avaient mis en œuvre correctement la Torah, l'Évangile et ce qui leur a été révélé par leur Seigneur, ils connaîtraient la prospérité. Il y a parmi eux une communauté bien intentionnée mais beaucoup d'entre eux agissent mal »².

"ولو أنهم أقاموا التوراة والانجيل وما أنزل اليهم من ربهم لأكلوا من فوقهم ومن تحت أرجلهم منهم أمة مقتتة وكثير منهم ساء ما يعملون"

d) Appel à l'union spirituelle avec les Musulmans :

¹ Le Coran, sourate V, verset ٦٨.

² Le Coran, sourate V, verset ٦٦.

Au final, le Coran fixe le même objectif à tous les croyants, qu'ils soient Musulmans, Juifs ou Chrétiens : réaliser le monothéisme absolu et purifier la religion de toutes les formes de polythéisme, en d'autres termes rendre à Dieu ce qui lui appartient.

قل يا أهل الكتاب تعالوا الي كلمة سواء بيننا وبينكم ألا نعبد الا الله ولا نشرك به شيئا ولا يتخذ بعضنا بعضا اربابا من دون الله فان تولوا فقولوا اشهدوا بأنا مسلمون^١

« Dis : "Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne nous prenions point les uns les autres pour Seigneurs en dehors d'Allah..."»

Ces versets sont en rapport avec un épisode important de l'histoire de l'Islam, en l'an ٩ de l'hégire (٦٣١) à Médine lorsque le Prophète reçut une délégation chrétienne de Najrân, nom d'une région et d'une ancienne ville du Yémen septentrional. Cette délégation comprenait une soixantaine de théologiens, des moines et de notabilités, ayant à leur tête l'évêque Abû Hâritha b. 'Alqama. L'objet de leur visite était de rencontrer le Prophète pour s'informer de sa mission et des rapports de celle-ci avec le Christianisme. Cette délégation des Chrétiens engagea un dialogue avec le Prophète Mohammad qui se termina par *Al mubâhala* « l'épreuve de l'imprécation » ainsi que par cet appel à l'unité spirituelle d'adorer le Dieu unique que tous les croyants adorent. La chose la plus remarquable dans cette rencontre est que le Prophète autorisa cette

^١ Coran, sourate III, verset ٦٤.

délégation à célébrer la messe dans sa propre mosquée, ce qui montre la tolérance du Prophète et de l' Islam envers les Chrétiens'.

¹ Cf. Tabarî, *Exégèse*, vol. III, p. ٢٦.

VII- Conclusion

Arrivé au terme de cette recherche et après notre analyse et nos investigations, nous sommes amenés à faire les constatations suivantes :

Il est convenu que les Livres sacrés dans leur forme originale sont bien la Parole de Dieu transmise à Ses Messagers, chargés de faire connaître Sa Loi et Sa Législation. Tous les enseignements contenus dans ces premières Ecritures, qui sont de valeur et d'importance durable, sont inclus dans le Coran. Le Livre sacré de l'Islam donne aussi des comptes- rendus, bien que sélectifs, de ce que contenaient les Ecritures pré-coraniques. Ces Ecritures apportaient toutes le même message de base au sujet de Dieu, le Maître de l'univers, de l'homme et de la création. Elles apportent aussi des prescriptions précises adressées directement des communautés spécifiques à un moment donné et dans des circonstances bien particulières, comme ce fut le cas pour la communauté juive et pour la communauté chrétienne. Les Révélations judéo-chrétiennes diffèrent en nombreux points de détails et ne se rejoignent que dans leurs principes de base. Cela explique aussi la nécessité de la Révélation coranique dont le message est la continuité de la confirmation de l'unicité de Dieu prêché par les Ecritures sacrées précédentes.

Cependant, à la différence des autres Livres, le Coran est venu pour parfaire la religion et rectifier les ajouts et la déformation commis par les adeptes des autres religions. C'est pourquoi la Révélation coranique a atteint son caractère irrévocable et définitif. Les directives et les

prescriptions ainsi que les normes qu'elle contient pour guider les hommes sont donc de nature universelle. Elles sont valables pour l'humanité toute entière, quelle que soit l'époque. Cette Révélation coranique est convenable à la situation actuelle de l'homme sur terre.

En effet, l'humanité a atteint, dans son développement, le stade où des principes universels sont nécessaires pour sauvegarder son existence. Le Coran a apporté ces principes et ces valeurs communes à toutes les religions monothéistes tout en soulignant la tolérance prescrite par Dieu envers les Gens du Livre en dépit des ruses et des complots des certains. Il met en garde contre eux, mais prescrit de ne pas imiter en retour leur comportement envers les Musulmans. Il faut, dit le Prophète : « **aimer le bien du genre humain sans haïr l'autrui** »¹, même si une grande partie des scripturaires empêchent ce bien- à savoir l'Islam- de parvenir à eux-mêmes et se privent de cette lumière divine, ce n'est pas une raison de leur imposer ou de les forcer à se convertir à l'Islam car « *Point de contrainte en religion* » (لا اكراه في الدين)². Les Musulmans ont plutôt à établir l'ordre droit qui assurera la justice, la tolérance et la paix pour toute l'humanité. Cette tolérance musulmane est affirmée clairement dans de nombreux passages du Coran et dans des *hadiths* du Prophète.

Autrement dit, malgré la polémique contre les Gens du Livre, le Coran maintient une ouverture et une tolérance

¹ NAWAWÎ, *Le Jardin des vertueux*, hadith ٣٨٣, Le Caire, Dār al-Salam, ٢٠١٢.

² Le Coran, Sourate II, verset ٢٥٦.

remarquable à leur égard. Les Juifs et les Chrétiens jouissent de plusieurs privilèges que le Coran refuse catégoriquement aux « associateurs », c'est-à-dire aux païens idolâtres et polythéistes. Car *Ahl al-Kitâb* sont reconnus comme formant des communautés religieuses avec lesquelles il est licite de composer et avoir de bonnes relations¹. Ainsi, les Musulmans peuvent consommer leur nourriture et épouser les femmes chastes parmi les Gens du Livre : « **Vous est permise la nourriture des Gens du Livre et votre propre nourriture leur est permise. Vous sont permises les femmes vertueuses d'entre les croyantes, et les femmes vertueuses d'entre les Gens du Livre** »².

D'autre part l'Islam n'est pas une religion de violence, comme le prétend la majorité des orientalistes³, il n'incite pas à combattre tous les Gens du Livre. Il n'est nullement dans son projet de s'imposer par la force pour devenir la seule religion des hommes sur la terre. Le Prophète de l'Islam est le premier à voir que toute tentative d'imposer une religion unique sur la terre serait non seulement vouée à l'échec, mais serait en contradiction avec les lois de la création, et en rébellion contre la volonté du Créateur « **Si ton Seigneur l'avait voulu, il aurait rassemblé tous les hommes en une seule communauté. Or,**

¹ Le Coran, Sourate LX, verset [^]

" لا ينهاكم الله عن الذين لم يقاتلوكم في الدين ولم يخرجوكم من دياركم ان تبروهم وتقسطوا اليهم ان الله يحب المقسطين "

² Le Coran, sourate V, verset [°].

" اليوم احل لكم الطيبات وطعام الذين اوتوا الكتاب حل لكم وطعامكم حل لهم والمحصنات من المؤمنات والمحصنات من الذين اوتوا الكتاب من قبلكم..... "

³ Voir Anne-Marie Delcambre, *L'Islam des interdits*, Paris, éd. Desclé de Brouwer, 2003.

ils ne cesseront pas de se diviser »^١. Dans un autre passage coranique Dieu dit au Prophète : « **Quels que soient tes efforts, la plupart des hommes ne croient pas** »^٢. On lit également dans un autre verset : « **Si ton Seigneur l'avait voulu, tous les habitants de la terre auraient été croyants. Est-ce toi qui pourras forcer les hommes à croire par la contrainte ?** »^٣. Le Coran précise bien que Dieu est le Seul qui accorde la guidance et la croyance à qui Il veut : « **Tu ne mèneras pas qui tu veux vers le droit chemin. C'est Dieu qui guide qui Il veut** »^٤.

De là est issue la loi fondamentale et irrévocable de l'Islam qui proclame et garantit la liberté de croyance et de pensée. La méthode à respecter pour la propagation de la foi ne doit pas dépasser l'argumentation et le conseil, dans les limites de la courtoisie et la bienveillance « **Appelle les hommes, par la sagesse et la douce exhortation, à venir sur le chemin du Seigneur** »^٥. On doit souligner que l'Islam n'exige pas seulement du musulman ce comportement pacifique et compréhensif qui condamne la contrainte en religion. Il va plus loin et exige de nous des démarches

^١ Le Coran, Sourate XI, verset ١١٨ : « ولو شاء ربك لجعل الناس امة واحدة ولا يزالون مختلفين »

^٢ Le Coran, Sourate XII, verset ١٠٣ : « وما اكثر الناس ولو حرصت بمؤمنين »

^٣ Le Coran, Sourate X, verset ٩٩ : « ولو شاء ربك لأمن من في الارض كلهم جميعا أفأنت تكره الناس حتى يكونوا مؤمنين »

^٤ Le Coran, Sourate XXVIII, verset ٥٦ : « أنك لا تهدي من احببت ولكن الله يهدي من يشاء وهو اعلم بالمهتدين »

^٥ Le Coran, Sourate XVI, verset ١٢٥ : « ادع الي سبيل ربك بالحكمة والموعظة الحسنة وجادلهم بالتتي هي احسن... »



concrètes et constructives qui manifestent clairement notre respect des non- musulmans.

Y a-t-il plus noble et plus généreuse recommandation que celle que nous prodigue le Coran pour nous guider dans nos relations avec les adeptes du paganisme (qui est, comme on l'a montré, la pratique la plus éloignée des conceptions religieuses de l'Islam) et à fortiori, avec les Gens du Livre auxquels nous rattachent les liens d'une même inspiration divine ? On doit lire ce verset dans la Sourate *At-Tawbah* (Le Repentir) : « **Si un païen cherche asile auprès de toi ; accueille-le et fais-lui entendre les paroles de Dieu. Aide-le ensuite à regagner son refuge** »¹. Le Coran, on le voit bien, n'exige pas seulement l'accueil et l'hospitalité sous notre toit pour les impies ; il nous recommande aussi de les éclairer avec douceur pour leur montrer le chemin du bien et de la vérité, il nous fait devoir de leur accorder nos soins et notre protection sur les routes, jusqu'à ce qu'ils parviennent à destination, là où ils seront à l'abri de tout danger.

Y a-t-il plus équitable et plus bénéfique pour la cohésion et la solidarité des sociétés que cette règle de bonne conduite qui assure aux Gens du Livre vivant en pays d'Islam la liberté de culte et la pratique de leurs traditions, la protection de leur personne, de leurs biens et de leur dignité qui leur garantit la même sécurité, la même justice et les mêmes droits qu'aux Musulmans. De même, l'Islam prescrit un principe généreux, magnanime et efficace pour assurer la paix dans le monde et pour établir

¹ Le Coran, Sourate IX, verset ٦ :

« و ان أحدا من المشركين استجارك فأجره حتى يسمع كلام الله ثم ابلغه مأمنه ... »



les relations de coexistence entre toutes les communautés religieuses. Ce précepte coranique qui ne contente pas de proposer aux non musulmans l'échange de la paix contre la paix : « **S'ils inclinent à la paix, fais de même** »¹ ; « **S'ils se tiennent à l'écart, ne vous combattent pas, et s'ils vous proposent la paix, Dieu ne vous donne pas le droit de les combattre** »², mais qui enjoint aux Musulmans de se comporter de façon loyale, équitable et généreuse envers les Gens du Livre.

En somme, l'Islam prône donc, dans le respect et la tolérance, la réalisation de tous les croyants selon le mode particulier de leur religion. Il les appelle tous, et en particulier la communauté du Livre, à fournir un effort permanent de vivification de leur foi et de leurs pratiques ainsi qu'à réaliser l'union spirituelle, et non pas culturelle, par la reconnaissance du message coranique et la mise en œuvre du monothéisme sous l'égide de leur patriarche commun, Abraham. L'Islam puise son originalité dans ces liens profonds et complexes qui l'unissent à l'ensemble des croyants car les Musulmans sont la communauté du *juste milieu* : « **Ainsi, avons-Nous fait que vous soyez la communauté du juste milieu, témoignant envers les hommes.....** »³. Enfin les versets suivants résument

¹ Le Coran, Sourate VIII, verset 61 : « **وان جنحوا للسلم فاجنح لها وتوكل** » « **علي الله انه هو السميع العليم** »

² Le Coran, Sourate IV, verset 90 :

" **فان اعتزلوكم فلم يقاتلوكم وألقوا اليكم السلم فما جعل الله لكم عليهم سبيلا ...** "

³ Le Coran, Sourate II, verset 143 :

" **وكذلك جعلناكم امة وسطا لتكونوا شهداء على الناس ويكون الرسول عليكم شهيدا...** "

parfaitement l'opinion favorable et la reconnaissance des croyants parmi les Gens du Livre que le Coran enseigne :

[ليسوا سواءً من أهل الكتاب أمة قائمة يتلون آيات الله آناء الليل وهم يسجدون ، يؤمنون بالله واليوم الآخر ويأمرون بالمعروف وينهون عن المنكر ويسارعون في الخيرات وأولئك من الصالحين، وما يفعلوا من خير فلن يكفروه والله عليم بالمتقين]¹

¹ Le Coran, Sourate III, verset ١١٣-١١٥. versets déjà cité en traduction française.

Bibliographie

١- Sources

AL- ALÛSÎ, *Ruh al- ma'âni* Le Caire, Al- hay'a al- misriyyâ al- 'âmmâ li al- Kitâb, ١٩٨٠.

AL-BUKHÂRÎ, *Les traditions islamiques*, trad. Octave HOUDAS et William MARCAIS, ٤ vol., Paris, éd ., A. Maisonneuve, ١٩٧٧.

AZRÂQÎ, *Akhbâr Makkah*, Beyrouth, Dâr al- andalus, ١٩٧٩.

BAYDÂWÎ, *Anwâr al-tanzîl wa Asrar at-ta 'wîl*, le Caire, éd. Dâr Al- slâm, ١٩٩٨.

- *La Bible*, traduction œcuménique de *La Bible* (TOB), Paris, éd. Cerf, ١٩٩٨.

- *La Bible de Jérusalem*, nouvelle édition de référence avec notes et augmentée de clefs de lecture, Fleurus – Cerf, ٢٠٠١.

Le Coran, éditions utilisées :

---, traduction de Denise MASSON, ٢ vol., Paris, Gallimard, collection Folio, ١٩٦٧.

---, traduction du Cheikh BOUBAKEUR HAMZA, Alger, ١٩٨٩.

---, *Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens*, Complexe Roi FAHD, Royaume d'Arabie Saoudite, ٢٠٠٠.

IBN 'ARÂBÎ, *Tafsîr*, Beyrouth, Dâr al-sâdir, s. d. (l'attribution à Ibn'Arabî est due à l'éditeur libanais ; il s'agit de l'œuvre Ta'wilât al-Qur'ân de Qachânî, cf. Pierre LORY, *Les commentaires ésotériques du Coran d'après Al- Qachânî*, Paris, les Deux Océans, ١٩٩٠).

IBN HICHÂM, *Al-Sîra an- nabawiyã*, Beyrouth, Dâr al-Qalam, ١٩٥٥.



IBN KATHÎR, *Tafsîr al-Qur'ân al-'azîm*, ٥ vol., Le Caire, Dâr al-Misr li-
\-tibâ'ah, s.d.

IBN MÂJA, *Sunan*, ٣ vol., Le Caire, ١٩٧٢.

IBN MANZÛR, *Lisân al-'Arab*, ٩ vol. dont ٣ vol. Index, le Caire, Dâr al-
Ma'âref, s.d.

IBN RUCHD, *Al-muqaddimât al – mumahhidât*, ٣ vol. Beyrouth, ١٩٨٨.

IBN SA'D *Tabaqât al Kubrâ*, ٩ vol., Beyrouth, ١٩٨٠.

MUSLIM, *Sahih*, ٤ vol. + ١ vol. d'index, Beyouth, éd. 'Abd \-Bâqî, ١٩٥٥.

AN-NAWAWÎ, *Le Jardin des vertueux*, traduit par Khairy Shaarawy, Le
Caire, Dâr al-Salam, ٢٠١٢.

AL-QURTUBÎ, *Jami' ahkâm al-Qur'ân*, ٣٠ tomes en ١٠ vol. Le Caire, éd.,
Al-hay'a al-'amma li-\-Kitâb, ١٩٨٧.

AL-RÂZÎ Fakhr ad- dîn, *Mafâtih al-Ghayb*, ١٦ vol., Beyrouth, éd Dâr Al-
Kutub al-'ilmiyyah, ١٩٩٠.

AL-TABARÎ, *Jâmi' al Bayân fi Ta'wîl al Qur'ân*, ١٥ vol., Beyrouth, Dâr
Al-Fikr, ١٩٨٨.

AL-ZAMAKHCHARÎ, *Al-Kachchâf 'an haqâ'iq al- tanzil*, ٣ vol., Le
Caire, éd. Dar al-Fikr, ١٩٨٧.



٢- références

ABD AL BÂQî, *Al-mu'jam al-mufahras li alfāz al-Qur'ān*, Le Caire, Dār al-Hadīth, ١٩٩٦.

ABD EL-AZIZ Chahbar , *La langue des Prophètes et les textes originaux des messages révélés*, Moïse- Jésus- Mohammad, éd. ISESCO, ٢٠٠٣.

ABÛ SUBHA Muhammad, *Al- Isrā ' iliyyāt wa-I-mawdū 'at fī Kutub at-tafsīr*, Le Caire, Maktabat as-sunnā, ١٩٨٨.

ARNALDEZ Roger, *Le Coran : guide et lecture*, Paris, Desclée, ١٩٨٣.

BUCAILLE Maurice, *La Bible, le Coran et la science*, Internationale Islamic Federation, ٢٠٠١.

DELCAMBRE Anne-Marie, *L'Islam des interdits*, Paris, éd. Desclé de Brouwer, ٢٠٠٣.

DONNER Fred, *Muhammad and the believers at the origins of Islam*, London, Cambridge, ٢٠١٠.

DRAZ Mohamed, *La morale du Coran*, Muhammédia, Imprimerie Fedala, ١٩٨٣.

ELIADE Mircea, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, ٣^{ème} éd. ٢٠٠١.

FATTAL A. *Le statut des non- musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth, ٢^{ème} éd. ١٩٩٠.

FAHD Toufic, *Etudes d'histoire et de civilisation islamique*, ٣ vol. Istanbul, Isis, ١٩٩٧.

FELDMAN Lejb, *La Bible et le Coran : le dilemme Israël- Ismaël*, Genève, éd. La Maison de La Bible, ١٩٨٨.

GINIBERT Charles, *L'évolution des croyances تطور العقائد*, ouvrage traduit du français par Dr. Mohammad Hasanin, le Caire, éd Dār Maya, ١٩٩١. pp. ٢٢٦-٢٤٧.



GODIN Asmaa, *Les sciences du Coran*, Paris, Al-Qalam, 2^{ème} édition. 1999.

JARGY Simon, *Islam et chrétienté : les fils d'Abraham entre la confrontation et le dialogue*, Genève, Labor et Fides; Paris : publications orientalistes de France, 1981.

JOMIER Jacques, *Les Grands thèmes du Coran*, Paris, Le Centurion, 2^{ème} éd. 1990.

LAFON Guy, *Abraham ou l'invention de la foi*, Paris, éd. Seuil, 1996.

LORY Pierre, *Les commentaires ésotériques du Coran d'après 'Abd al-Razzâq al-Qâshânî*, Paris, Les Deux océans, 2^{ème} éd. 1990.

MASSIGNON Louis, *Les trois prières d'Abraham*, Paris, Cerf, 1998.

MASSON Denise, *Les trois voies de l'Unique*, Paris Desclée de Brouwer, 1983.

MIQUEL André, *L'Islam et sa civilisation*, Paris, Armand Colin, 1977.

MOUBARAC Youakim, *Abraham dans le Coran, l'histoire d'Abraham dans le Coran et la naissance de l'Islam*, Paris J. Vrin, 1908.

NEZRI R. M., «Les fêtes juives», *Fraternité d'Abraham*, LXI, 1989.

PARET Rudi, «Ibrâhîm», in *E.I.*, 1970, tome III, pp.1004-1005.

RODINSON Maxime, *Mahomet*, Paris, Seuil, 1970.

RÔMER Thomas, *Abraham : nouvelle jeunesse d'un ancêtre*, Genève, éd. Labor et Fides, 1997.

TALBÎ Mohammed, **BUCAILLE** Maurice, *Réflexion sur le Coran*, Paris, Seghers, 1989.

ZEGHIDOUR S. *La Vie quotidienne à la Mecque de Mahomet à nos jours*, Paris, Hachette,

1989.



Table de matières

I. Introduction ١

II- Terminologie coranique concernant les Gens du Livre

- a) Les Gens du Livre
- b) Le sens du mot *islâm* dans le Coran

III- Relation de l' Islam avec les autres religions révélées

- a) La première étape (confirmation et authentification)
- B) La deuxième étape (la rectification)

IV- Valeur religieuse des Gens du Livre

V- Communauté des croyants et communauté des incroyants.....٢٤

- a) Communauté des croyants
- b) Communauté des incroyants

VI- Message du Coran adressé aux Gens du Livre

- a) Compréhension de la Mission Mohammadienne..

- b) **Invitation à la réforme interne**
- c) **Incitation à une pratique religieuse exacte**
- d) **Appel à l'union spirituelle avec les musulmans**

VII- Conclusion

VIII- Bibliographie